

\*\*\*\*\*

Décembre 2016

Volume 28

Numéro 12

\*\*\*\*\*

# MARCHÉ DE NOËL

## GOURMAND ET ARTISANAL



3 et 4 Décembre 2016

Samedi 3 décembre

10h à 16h Marché de Noël  
Jeux gonflables

13h à 15h Tour de chevaux miniature  
Maquillage fantastique

Dimanche 4 décembre

10h à 15h Marché de Noël

10h à 12h Rencontrez le **Père Noël**

13h à 15h **Statik** le clown  
(sculpture de ballons)  
Maquillage fantastique

*\* Menu du temps des fêtes et viennoiseries seront offerts au Bistr'eau sur les heures du marché de Noël. On vous attend en grand nombre!*

Vous trouverez ci-après les principaux points qui seront à l'ordre du jour à la séance régulière du Conseil du **lundi 5 décembre 2016 à 19h30.**

- 1 Calendrier des séances du conseil pour l'année 2017.
- 2 Avis de motion – Règlement sur le taux de taxe et de compensation de services pour 2017.
- 3 Avis de motion – Règlement sur la rémunération des élus 2017.
- 4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- 5 Déclaration des membres du conseil de tout don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu.
- 6 Renouvellement de la cotisation annuelle 2017 de la Fédération québécoise des municipalités.
  
- 7 Renouvellement de la cotisation annuelle 2017 de l'union des municipalités du Québec.
- 8 Achat de signalisations pour la sécurité des cyclistes circulant sur notre territoire.
- 9 Adhésion 2017 aux 2 chambres de commerces de Dolbeau-Mistassini.

**Dernière séance du 7 et 21 novembre 2016 :**

- 1- Présentation et acceptation du rapport du maire
- 2- Protocole d'entente pour un espace de stationnement de co-voiturage.
- 3- Adjudication du contrat de déneigement et entretien hivernal des chemins pour les hivers 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.
- 4- Achat de 4 chalets pour le camping de Péribonka.
- 5- Embauche d'un gestionnaire de projet pour chantier Péribonka.
- 6- Renouvellement de l'offre de services professionnels d'avocats pour l'année 2017.
- 7- Demande de partenariat du Carrefour jeunesse-Emploi – Compté Roberval.
- 8- Demande de don pour opération Nez-Rouge 2016.
- 9- Achat de la Yourte à M. Denis Trottier.
- 10- Achat de 3 vélos de spinning.

\*\*\*\*\*

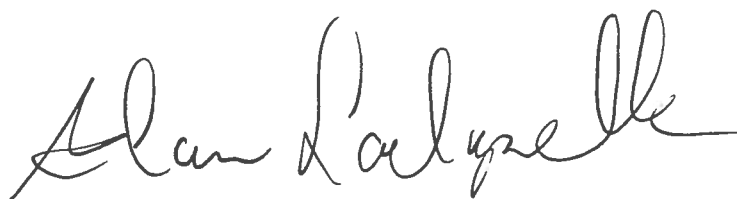
Je retire ma candidature comme conseiller municipal du siège #2.

Sachant qu'il y aura des élections en 2017 et considérant que cette élection aura un coût pour la population, je préfère attendre et prendre le temps de mieux me faire connaître de la population de Péribonka.

Je profite donc de l'occasion pour remercier les personnes qui ont appuyé ma candidature.

Alain Lachapelle

Rue Villeneuve, Péribonka



# Avis public du résultat de l'élection

Municipalité

Municipalité de Péribonka

Scrutin du

2016 12 18  
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

Steve  
Prénom

Harvey  
Nom

, président d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire	_____		
Conseiller			
Conseiller	siège #2		Guyline Proulx
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			

## Signature

Donné à \_\_\_\_\_

Péribonka  
Municipalité

, le

2016 11 29  
année mois jour



Président d'élection

SM-66 (02-06) 

Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, article 260

# Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité  
Municipalité de Péribonka

Scrutin du  
2018 12 18  
année mois jour

Je, Steve Harvey, certifie, sous mon serment d'office, que  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

l'Avis public du résultat de l'élection a été publié à la date et de la façon suivante :  
Nom de l'avis

❖ **Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes » (art. 345) :**

affichage au bureau de la municipalité le   
année mois jour

et

insertion dans le journal \_\_\_\_\_ le   
Nom du journal année mois jour

❖ **Pour les municipalités régies par le « Code municipal » (art. 431) :**


affichage le  aux deux endroits prévus :  
année mois jour

1. Municipalité de Péribonka  
Endroit

2. Journal Le Reflet  
Endroit

## Signature

Donné à Péribonka, le   
Municipalité année mois jour

  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

Aux citoyennes et citoyens de Péribonka

Bonjour,

J'ai fait le choix de soumettre ma candidature à ce poste, car je crois, bien humblement, pouvoir apporter une contribution significative au développement de notre si belle municipalité. Il m'apparaît important que je me présente auprès des citoyennes et citoyens que j'aurai le privilège de représenter.

Je m'appelle Guylaine Proulx et je suis la conjointe de Christian Pelchat. Nous sommes tous deux originaires de Dolbeau. Nous avons un fils de 28 ans, Vincent, qui habite la région de Québec et qui fait notre fierté.

En 1993, nous avons fait l'acquisition d'un chalet à Péribonka. Nous avons vivement apprécié la qualité de vie que nous offrait l'environnement de Péribonka. Si bien que lorsque nous avons commencé à planifier notre retraite, la décision de s'y installer en permanence était indiscutable. Nous sommes alors devenus propriétaires, il y a cinq ans, d'une belle maison au village, soit celle de monsieur Lionel Fortin, qui y a habité pendant de nombreuses années.

### **Mon expérience professionnelle et mes implications**

J'ai œuvré pendant quinze ans au **Cégep de Saint-Félicien**. J'y ai occupé tour à tour des fonctions d'enseignante, de conseillère en développement local et régional et, finalement, d'adjointe au directeur des études, responsable des programmes d'études et du développement institutionnel.

Les dix dernières années de ma carrière se sont déroulées au **Cégep de Jonquière**. J'ai occupé les fonctions de directrice des études et de directrice générale. Étant la capitaine de ce magnifique cégep, j'ai eu sous ma responsabilité plus de 500 employés et j'ai géré, avec succès, un budget annuel de 55 millions.

En termes d'études et d'implications :

- Je suis diplômée de l'UQAC en sciences sociales, option développement régional.
- J'ai rédigé les plans locaux pour l'économie et l'emploi pour les MRC Maria-

Chapdelaine et Fjord du Saguenay.

- J'ai élaboré l'exercice de planification stratégique pour la région Nord-du-Québec.
- J'ai tenu, à la fin des années 90, un sommet socioéconomique à Péribonka.
- J'ai été la première directrice générale de la Société d'aide aux collectivités de la MRC Maria-Chapdelaine.
- J'ai présidé le Carrefour québécois de développement local.
- J'ai siégé au Centre hospitalier de Dolbeau-Mistassini à titre de vice-présidente et comme administratrice à l'hôpital régional de Chicoutimi.
- Pendant plus de six ans, j'ai occupé un siège à la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean à titre de représentante de la société civile.
- Présentement, je siégé au Conseil régional des partenaires du marché du travail du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à la Table nationale de la stratégie québécoise de développement de l'aluminium.

Je suis réputée être une solide travailleuse d'équipe, j'ai le respect de mes pairs, je suis persévérante et intègre.

Je dispose d'un bon réseau de contacts sur le plan régional et national qui pourra éventuellement servir à la municipalité.

Sachez que c'est un honneur pour moi de remplacer madame Marie-Claude Larouche, une femme d'action qui a su bien défendre vos intérêts tout au long de son mandat.

Le 20 décembre prochain, je prendrai ma retraite. Ce nouveau statut me procurera des temps libres, ce que ma carrière, hélas, n'a jamais pu m'offrir. Je suis prête à consacrer une partie de ces temps libres à l'avancement et au développement de notre municipalité en préservant la qualité de vie qu'elle procure. Je suis convaincue qu'elle recèle un potentiel inestimable qu'il convient de mettre en évidence.

Je suis donc impatiente de débiter mes fonctions de conseillère au sein de notre belle municipalité.

Guyline Proulx  
Conseillère municipale  
Siège #2

## **Rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Péribonka 2016**

*En vertu des dispositions de l'article 955 du code municipal,  
le maire doit présenter son rapport sur la situation  
économique de la municipalité avant l'adoption du budget  
pour l'année suivante. (2017)*

Alors c'est avec grand plaisir que je vous transmets ce rapport  
au nom du conseil municipal.

Les principaux points que nous aborderons sont les suivants :

1. Dernier rapport du vérificateur ;
2. Les principales réalisations pour 2016 ;
3. Les résultats prévus pour 2016 ;
4. Les orientations du prochain programme triennal  
d'immobilisation 2017-2018-2019 ;
5. Les orientations du budget 2017 ;
6. La liste des contrats comportant une dépense de plus de  
25 000\$ ;
7. Conclusion.

\*\*\*\*\*

## **1. Dernier rapport du vérificateur.**

Le dernier état financier au 31 décembre 2015, c'est soldé par un surplus de 178 207\$.

### **La dette à long terme :**

Au 31 décembre 2015, nous avons une dette à long terme de 983 810\$, comparativement à 1 202 830\$ en 2014.

### **Réalisation 2016**

L'année 2016 aura été particulièrement riche en réalisation effectuée par la municipalité. Tout d'abord, tel que débuté en 2015, la totalité des lampes de rue aux sodiums ont été changées par des luminaires au DEL. Nous recevrons sous peu la subvention d'Hydro-Québec pour cette conversion vers des lampadaires moins énergivores. Cette subvention s'élève à tout près des 10 000\$.

Aussi, comme vous avez pu le remarquer, de nouveaux poteaux d'éclairage public en aluminium ont été installés le long de la route 169 et nous avons enlevés les vieux poteaux en bois situés le long de la rivière. Tous près de 20 ans de négociation et demandes diverses auront été nécessaires afin d'effectuer cette transition. L'installation de ces nouveaux poteaux avec fils enfouis a nettement améliorée notre vue de la rivière Péribonka et permet à Péribonka de renforcer son image comme l'un des plus beaux villages du Saguenay-Lac-St-Jean.

Suite à l'accident du 30 septembre 2015 à la marina, nous avons dû complètement refaire les installations du bassin ouest de la marina. Pour ce faire, un investissement de 340 000\$ aura été nécessaire. La configuration du bassin ouest a été complètement repensée. Cette nouvelle configuration nous permet d'accueillir plus de gros bateaux. Les installations de ce bassin sont complètement neuves que ce soit les quais, l'électricité et les clôtures. Une partie de ces travaux seront remboursés par l'assurance du transporteur.

Concernant le camping municipal, quelques améliorations ont été effectuées. Nous avons transformées 19 terrains sans services pour ajouter 13 terrains 3 services et 6 terrains 2 services. De plus, nous avons commandé 4 chalets, 4 saisons qui seront disponible pour location dès le printemps 2017. Ces modifications seront très profitables pour le camping.



En 2016, la municipalité de Péribonka a décidé d'opérer le Bistr'Eau. Pour s'assurer d'un meilleur achalandage, nous avons décidé de changer le décor du Bistr'Eau, d'ajouter la bière en fût et une nouvelle terrasse extérieure. Ces nouvelles améliorations auront été très profitables pour la saison 2016 qui aura été au-delà de nos attentes.

Cet été, l'ancien restaurant l'Ancestral a été démoli et avons aménagé le terrain vacant en gazon. Cette modification a été très bénéfique pour la sécurité des gens puisque nous avons maintenant une meilleure visibilité lorsque nous voulons traverser cette intersection. De plus, l'édition 2016 du festival À l'eau Péribonka s'est effectuée sur ce terrain.

La municipalité de Péribonka a installé un radar pédagogique à l'entrée du village. L'installation de ce radar a une incidence positive sur la vitesse des véhicules qui entre dans le périmètre urbain de la municipalité. Ce radar a aussi un mode statistique qui nous permet de connaître le nombre de véhicules circulant sur notre territoire ainsi que sa vitesse. Nous pouvons sortir heure par heure des statistiques de vitesse et nous serons en mesure de démontrer au MTQ le portrait réel de la circulation dans notre municipalité.

Le Ministère des Transports a débuté les travaux d'amélioration de la circulation routière dans la municipalité. Ils ont installés des bollards pour traverses de piétons au centre de la route à trois endroits. Ils ont changé les affiches de circulations routières et peint des corridors de passages dans de détour du garage Sonic. En 2017, des travaux majeurs de corrections du détour Sonic sont planifiés par le MTQ.

Plusieurs travaux de voirie municipale ont été réalisés cette année. Premièrement, le reste de la 5<sup>e</sup> avenue a été asphalté. C'était le dernier endroit du périmètre urbain qui n'avait pas encore été asphalté. Diverses réparations d'asphalte ont aussi été réalisées sur notre territoire. Des fossés ont été creusés de chaque côté de la route Lalancette et du Centre-Plein-Air. Des fossés ont été creusés sur la route de Vauvert à quelques endroits. La route Lalancette a été rechargée en gravier sur toute sa longueur et diverses réparations ont été effectuées sur d'autres parties de rang. Aussi du fauchage a été réalisé dans plusieurs routes secondaires dont : le rang Moreau, le rang 4 et la route de Vauvert.

Nous avons aussi conclu une entente avec le Ministère des Transports et les Habitations des Patriotes afin de rendre conforme le chemin

d'accès au projet de développement de villégiature situé en bordure de la rivière Péribonka dans le secteur du Rang St-Michel. Afin de rendre sécuritaire le chemin d'accès, la municipalité a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain que nous céderons aux Habitations des Patriotes. Le Ministère des Transports va dédommager monétairement la municipalité lors du transfert de titres notariés.

Pour terminer, 2 projets important ont vus le jour en 2016. Le premier est le développement par la MRC de Maria-Chapdelaine de 52 nouveaux terrains domiciliés sur les lots 39-43 entre Péribonka - Ste-Monique. À son terme, ce projet apportera une belle richesse foncière à notre municipalité. Le 2<sup>e</sup> projet est la création de 2 serres de production de pommes de terre de semences sur une partie de terrains près du Musée Louis-Hémon. Cet investissement de Patates Lac-St-Jean viendra renforcer l'autonomie de leur culture en s'assurant de la qualité des tubercules et de mieux planifier les besoins de semences de leurs membres année après année.

### **Résultat pour l'année 2016.**

En 2016, nous avons un budget de 1 768 560\$ et devrions terminer l'année avec un surplus d'environ 75 000\$

### **La rémunération et allocation des élus municipaux en 2016.**

La rémunération annuelle de base du maire pour l'année 2016 était de 7 609.88\$ à laquelle s'ajoutait une allocation de dépenses de 3 804.94\$ pour un montant total de 11 414.82\$.

La rémunération pour les conseillers et conseillères était fixée à 2 238.22\$ comme rémunération de base à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 1 119.11\$ pour un montant total de 3 357.33\$.

Pour l'année 2017, nous prévoyons une augmentation égale à l'augmentation du coût de la vie.

### **Programme triennal d'immobilisation :**

Nous avons préparé une liste de travaux d'immobilisation que nous devons soumettre au ministère avant de procéder, alors les travaux que nous avons envisagés d'effectuer en 2017-2018-2019, seront nous l'espérons, grandement appréciés par la communauté.

1. Réalisation du projet chantier Péribonka
2. 2<sup>e</sup> phase de la rénovation de la marina
3. Réfection des conduites d'eau et d'égout du périmètre urbain
4. Rechargement et creusage de fossés dans divers rangs de la municipalité

Nous espérons faire ces travaux avec le retour de la taxe sur l'essence et les prochains budgets.

### **Orientation du budget 2017**

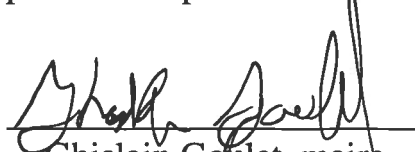
Nous terminerons dans quelques jours la confection de notre budget 2017. Certainement que nous tiendrons compte de l'entretien de nos infrastructures tout en essayant de garder notre taux de taxes, l'un des plus bas de la région.

Je dépose par la même occasion la liste de tous les contrats comportant une dépense totalisant plus de 25,000\$.

Sureté du Québec	81 222 \$
Ministère du Revenu	64 956 \$
M.R.C. Maria-Chapdelaine	223 133\$
Entreprise de construction Gaston Morin	63 045 \$
Raynald Goulet	28 642 \$
Deloitte	25 294 \$
Hydro Québec	100 066\$
Ultima assurance	25 041 \$
Ville Dolbeau-Mistassini – incendie	62 352 \$
Receveur général du canada	27 748 \$
SBG Électrique	62 352 \$

En terminant, je veux remercier les employés de la municipalité pour leur dévouement et l'attention portée envers les citoyens. Je crois qu'ils font des efforts pour assurer le service, mais il y a toujours place à l'amélioration et ils en sont conscients.

Le rapport reflète vraiment notre situation et il nous fera toujours plaisir de répondre à vos interrogations.

  
Ghislain Goulet, maire

Merci !!!

PAROISSE ST-ÉDOUARD DE PÉRIBONKA  
MESSES De Décembre 2016

03	Mme Cécile Villeneuve	M. Mme Edmond Larouche	16h00
10	<b>ADACE</b>		16h00
17	Famille Lessard et Goulet	M. Mme Gilbert Goulet	16h00
24	<b>Messe de Noël</b>	Les Paroissiens	19h00
31	<b>Messe du jour de l'An</b>	Les Paroissiens	16h00

LAMPES DU SANCTUAIRE

03	Mme Rose-Yvonne devin
10	Mme Marie-Ange St-Jean
17	M. Mme Serge Goulet
25	M. Mme Gaston Montminy

SERVICE DE L'AUTEL

03	Yvon Goulet et Marie-Ange St-Jean
17	Céline Tremblay et Micheline Tremblay
24	À confirmer
31	Ghislain Goulet et Audrey Goulet

PAROISSE ST-ÉDOUARD DE PÉRIBONKA

3 DÉCEMBRE : Après la messe de 16h00, M. le Maire M. Goulet vient informer les Paroissiens de l'intérêt de la Municipalité d'acquérir l'Église

17 DÉCEMBRE Après la messe de 16h00, il y aura élections de deux marguilliers,  
Nous avons besoin de vous

JOYEUSES FÊTES À TOUS

Les membres de la Fabrique de Péribonka

**Loyer à prix modique  
O.M.H. de Péribonka  
À partir de 50 ans et plus.**

Un 3½ adapté pour personne à mobilité réduite autonome.

Et un grand 4½ pour famille.

Libre immédiatement chauffé et éclairer.

Pour information. Carol Côté directeur au (418) 374-2343

\*\*\*\*\*

Bonjour,

Je tiens à remercier toute les personnes qui ont participées à la préparation du repas et de tous les autres préparatifs au Service de mon défunt mari, M. Camil Duchesne.

Merci beaucoup !!

Carmen Tremblay

## Recherche d'administrateurs

*Le Musée Louis-Hémon est à la recherche de personnes dynamiques afin d'intégrer son conseil d'administration. Il s'agit d'une belle occasion de s'impliquer au sein d'une équipe dynamique et de contribuer à l'essor de notre institution muséale et au développement d'un projet d'envergure au sein de notre communauté.*

*Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec Mme Guylaine Perron, directrice générale de l'institution.*

## Le tableau des familles donatrices

Vendredi, le 18 novembre dernier, avait lieu le dévoilement du tableau des familles donatrices au Bistr'eau Pub Péribonka.

Toute l'équipe du Musée souhaite remercier une fois de plus les familles donatrices.

Famille Venance Lessard Gilbert Goulet  
Famille Carole Tremblay  
Famille Cathy Savard Louis-Bernard Courchesne  
Famille Daniel Goulet  
Famille Denis Trottier  
Famille Jean-Rock Simard  
Famille Boivin Delaunière  
Famille Andrée-Anne Thériault Richard Hébert Éva Hébert  
Famille Perron Guillot  
Famille Jeannine Proulx Claude Fournier  
Famille Daniel Boisclair  
Famille Nicole Verreault Jean-Eudes Perron  
Famille Marie-Claude Tremblay Luc Iavoie  
Famille Gaston Hébert



## Services Bénévoles de Péribonka

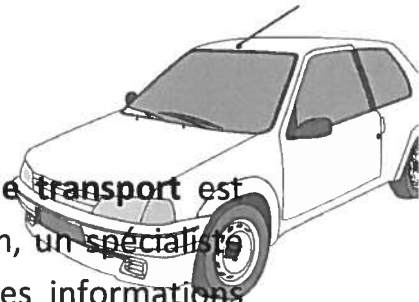


### Panier de Noel:

En ce temps des fêtes, nous souhaitons que tous puissent se réjouir et profiter de beaux moments de festivité. Les services bénévoles de Péribonka souhaite vous rappeler que des **paniers de Noel** seront offerts à des personnes dans le besoin. Pour en faire la demande, il suffit de contacter Mélanie Larouche au 418-630-1337 ou Bianca Lavoie au 418-793-8821.

### Service de transport

Nous désirons également vous rappeler que le **service de transport** est toujours disponibles pour un rendez-vous chez un médecin, un spécialiste ou pour l'épicerie. Pour céduer un transport ou pour des informations supplémentaires contactez Mélanie Larouche au 418-630-1337.



coloriage

### Bénévoles

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin d'avoir la chance de continuer et bonifier les services offerts à notre collectivité.

Vous souhaitez être **bénévole**? Nous serons ravis d'ajouter votre nom ainsi que le domaine dans lequel vous voulez offrir de votre temps sur notre liste de bénévoles! Contactez Mélanie Larouche au 418-630-1337 ou Bianca Lavoie au 418-793-8821.

Nous vous souhaitons un très Joyeux temps des Fêtes



Le comité des Services Bénévoles de Péribonka

## DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL

NOUS VOUS INVITONS À VENIR À NOTRE DÎNER AFIN DE VOUS AMUSER ET PROFITER D'UN MOMENT EN FAMILLE LORS DU DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL DE PÉRIBONKA .

ENDROIT : **SALLE MUNICIPALE DE PÉRIBONKA**

DATE : **DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2016**

HEURE : **11 H 30**

CÔÛT : 10,00 \$ - ADULTE  
5,00 \$ - ENFANT : 12 ANS ET MOINS  
GRATUIT - ENFANT : 2 ANS ET MOINS

NOUS AIMERIONS UNE CONFIRMATION DE VOTRE PRÉSENCE AINSI QUE LES NOMS ET ÂGES DE VOS ENFANTS ( 12 ANS ET MOINS) AVANT LE MERCREDI, 6 DÉCEMBRE PROCHAIN. POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRE OU POUR CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE CONTACTEZ : MÉLANIE LAROUCHE AU 418-630-1337 OU BIANCA LAVOIE AU 418-793-8821 . NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION ET NOUS ESPÉRONS VOUS RECEVOIR LORS DE CETTE ACTIVITÉ.

LE COMITÉ DES SERVICES BÉNÉVOLES DE PÉRIBONKA

